



*Bulletin
d'informations
municipales*

Juillet 2019 - N°10

Les brèves

Numéros utiles.

- Mairie : 04 70 47 20 17
- Agence Postale Communale : 04 70 20 92 20
- Centre de loisirs (rte de Treban) : 04 70 47 29 44
- École (route de Tronget) :
 - > Maternelle : 04 70 20 12 91
 - > Élémentaire : 04 70 47 29 45
- Cantine : 04 70 47 27 34
- Gendarmerie Le Montet : 17 ou 04 70 47 10 02
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Permanence des soins : 04 70 48 57 87
- SIVOM : 04 70 46 81 80
- Dépannage Électricité (Enédis) : 09 726 750 03



Horaires mairie.

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h00 - 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	Fermée



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Horaires Agence Postale Communale.

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h30 - 11h45	13h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Mercredi	9h00 - 11h45	Fermée
Jeudi	9h00 - 11h45	Fermée
Vendredi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 11h45	Fermée

Attention limitation de certains usages de l'eau

Un arrêté préfectoral portant limitation provisoire de certains usages de l'eau sur le département de l'allier a été pris le 14 juin dernier, par Mme la Préfète Les mesures suivantes ont été décidées :

Interdiction de 11h à 19h de l'arrosage des pelouses, espaces verts, terrains de sport...

Interdiction du prélèvement par pompage ou prise d'eau pour le remplissage des plans d'eau de loisirs.

Interdiction du remplissage des piscines privées, sauf constructions en cours.

Interdiction du lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou une obligation technique (bétonnière...) et pour les organismes liés à la sécurité, sous réserve d'une utilisation rationnelle.

Ces mesures concernent tout type de prélèvement : réseaux d'adduction d'eau publics, forages et puits privés ou en milieu naturel.

Tout contrevenant à ces mesures encourt une contravention de 5eme classe (jusqu'à 1500€). Les amendes peuvent être prononcées de manière cumulative à chaque constat d'infraction.

Fermeture estivale de la
mairie et de l'agence
postale communale :
voir les horaires en
dernière page !

Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne-Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- ✓ une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- ✓ une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Le moment est venu d'éditer notre bulletin estival et, par-là, de vous faire connaître les réalisations, en cours ou à venir, et les activités de notre commune.

En premier lieu, je voudrais saluer les associations et leurs bénévoles, qui animent avec beaucoup de détermination la commune. De manifestations sportives (foot, pétanque, gym) en animations théâtrales, de randonnées en rencontres séniors, d'initiatives environnementales en accompagnement dans la maîtrise de l'outil informatique, de rassemblements pour faire vivre le devoir de mémoire en collectif d'habitants pour mettre la lecture à la portée du plus grand nombre, tous, par vos initiatives tout au long de l'année, vous rendez notre commune vivante ! Merci à vous tous !

Nous aurons, cet été encore, de beaux rendez-vous festifs et conviviaux ! Venez nombreux !

Le dynamisme d'une commune est un tout. Cressanges est qualifié de village agréable par celles et ceux qui le traversent. Outre l'amélioration du cadre de vie par la mise à disposition d'espaces de qualité pour les habitants et les associations, nous nous battons pour maintenir le commerce local. Nous travaillons, avec l'appui de la communauté de communes, pour trouver des solutions tant pour la station-service que la boulangerie. Différents contacts sont en cours. Comme tout village rural, le départ de nos aînés laisse en centre-bourg des maisons vides. Nous engageons une démarche de revitalisation de centre-bourg et souhaitons travailler avec les propriétaires pour recenser les potentialités de ces habitats et faciliter la mise en relation avec des porteurs de projets.

C'est un défi pour la décennie à venir mais notre commune a des atouts : sa proximité avec Moulins et la RCEA, dont nous savons enfin qui va mettre en œuvre les travaux, doivent servir sa vitalité.

Bienvenue à celles et ceux qui rejoignent notre commune.

L'accueil des familles et des enfants reste au cœur de nos préoccupations. Le travail et les partenariats établis avec les deux communes du RPI de Châtillon-Cressanges-Noyant ont conduit à une matinée « école ouverte » dans toutes les écoles du RPI le 18 mai, avec une mise en lumière des écoles, des Accueils de Loisirs, des garderies, des restaurants scolaires et des différentes activités proposées pour la jeunesse dans nos communes. C'est une vision positive et attractive que nous avons voulue proposer de nos territoires. Élus, parents d'élèves et équipes éducatives se mobilisent dans un esprit constructif et collaboratif autour de l'école.

La municipalité a mis en place un Conseil Municipal des jeunes. Je voudrais saluer leur engagement, les féliciter pour leur investissement et la qualité de leurs propositions. Les premiers ont terminé leur mandat, une nouvelle équipe s'investit. Je ne doute pas de leur capacité à nous faire des suggestions toutes aussi pertinentes. Si je ne devais retenir qu'une action, ce serait leur travail sur le devoir de mémoire et leur initiative autour de la Paix. Bravo à eux !

Je poursuivrai mon propos par une attention particulière à la situation climatique que nous connaissons. Le déficit pluviométrique s'installe et se profile une nouvelle sécheresse qui n'est pas sans conséquences pour nos agriculteurs et l'économie agricole de notre département.

Nous devons tous être conscients des changements climatiques qui se mettent en œuvre et nous interroger sur nos pratiques quotidiennes. Consommons local, cela aidera nos agriculteurs et développera l'activité agroalimentaire locale. Trions mieux, de nouveaux dispositifs sont mis en place par notre SICTOM. Pour notre part, nous avons fait le choix d'un fauchage raisonné avec un seul passage sur l'acotement pour la fauche qui vient de se terminer. Cela assure la sécurité des usagers de la route, préserve la biodiversité et économise l'usure du matériel et le carburant. Nous réaliserons une deuxième coupe à l'automne.

Enfin, je déplore les récents cambriolages dont ont été victimes plusieurs habitants ces dernières semaines. Sans céder à la psychose, la vigilance de chacun doit être mobilisée...

Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Marie-Françoise LACARIN



SOMMAIRE :

P2 : les brèves

P3 : l'édito, le sommaire

P4 : les investissements, les travaux

P5 : la médiathèque

P6-7 : les finances

P8 à 10 : l'école et autour

P11 : l'été avec 123 Bocage

P12 : le conseil municipal des jeunes

P13-14 : la vie de la commune, l'État civil

P15 : près de chez nous

P16 : les rendez-vous de l'été

Directeur de publication :

Marie-Françoise LACARIN
– Maire

Rédacteur en chef :

Jean-Charles RIBIER –
1^{er} adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction :

Maryline SERGERE
Maryse POTEAUX
Damien CLUZEL
Jean-Philippe GARNIER
Sébastien LASCAUX

Impression :

Communauté de communes du Bocage Bourbonnais

Photo de couverture :
Conver's Photographies

Les investissements et les travaux

Salle annexe :

Les travaux de mise en accessibilité de la salle annexe sont terminés. Le coût total s'élève à 82 367 €, dont 46 566 € de subventions.

En plus de la mise en accessibilité, l'intérieur a été totalement repris. Isolation, murs en Placoplatre et peinture ont été refaits par l'entreprise Auberger, avec l'aide des agents communaux, pour un coût de 6 221 €.

La peinture du couloir et du plafond de la cuisine a été réalisée par Éric et Bruno.

Le mobilier (tables et chaises) va être entièrement renouvelé. Un lave-vaisselle et un nouveau réfrigérateur vont être installés dans la cuisine, ce qui rendra cet espace pleinement convivial et opérationnel.



Minibus :

La commune s'est équipée, en début d'année, d'un minibus. L'utilisation principale de ce véhicule est de permettre le transport des enfants durant les périodes d'Accueil de loisirs (les mercredis et les vacances).

Il est utilisé occasionnellement en semaine par les agents pour emmener les enfants de maternelle à la cantine, les jours de mauvais temps.

Il est également mis à disposition gratuitement de toutes les associations de la commune, pour faciliter leurs déplacements.

Coût de l'opération : 24 364 €, dont 13 193 € de subventions.

Divers :

Le parking du Centre-socioculturel a vu sa superficie augmenter de 500 m² environ, permettant le stationnement supplémentaire d'une quarantaine de véhicules.

Travaux réalisés par l'entreprise Trans-Châtillonnais, pour un coût de 23 913 €.

L'aire de jeux en face du centre-socioculturel est en fonctionnement et connaît une très forte fréquentation. Félicitons le Conseil municipal des Jeunes pour cette idée, qui donne une attractivité à notre entrée de bourg.

Coût de l'installation: 45 185 €, dont 34 781 € de subventions.

Après une pause en 2018, due à la reprise d'environ 5 kilomètres de voirie communale goudronnée pour un coût de 106 344 €, les travaux de curage de fossés et d'entretien de chemins ruraux vont reprendre dans le milieu de cette année. Travaux en cours de chiffrage. Près de 3 km de fossés et d'accotement, ainsi que 2 km de chemins ruraux vont être traités.



Bibliothèque, médiathèque rurale, un lieu de vie nécessaire

Depuis quelques mois, environ 12 bénévoles, réunis au sein d'un collectif d'habitants, assurent le fonctionnement de la médiathèque de Cressanges, en partenariat avec la municipalité et la Médiathèque départementale de prêt de Coulandon. Située dans le bourg en face de l'église, elle est ouverte à tous, petits et grands, habitants de Cressanges et d'ailleurs. Elle permet au public la consultation et l'emprunt de documents très variés, récents et anciens, du livre au document numérique (CD, DVD) de manière libre et gratuite.



La médiathèque de Cressanges est devenue un lieu de lecture publique, d'ouverture à la culture, d'animation et d'accueil pour tous les publics. Les différentes animations qui y sont proposées participent à créer un lieu de vie, d'échange, de convivialité et de lien social (raconte tapis, ateliers lecture, soirée jeux et spectacles, rencontres et conférences, ateliers manuels...).

Quelques chiffres sur la fréquentation depuis janvier 2019 ...

Nombre de visiteurs adultes	Nombre de visiteurs enfants
126	157

Les ateliers de lecture animée proposés par la médiathèque...

- Raconte tapis (les 2^{èmes} samedi matin du mois) - Pour les tout-petits de 0 à 3 ans
- Des ateliers lecture (le dernier mercredi matin de chaque mois) - de 10h à 11h pour les 3 – 6 ans et de 11h à 12h pour les 7 – 11 ans.

Quelques évènements à venir... :

- **Vendredi 26 juillet 2019 à 19h30, au Centre socio-culturel** : Spectacle de théâtre gratuit et tous publics - Compagnie Chikadee - *L'île mystérieuse*, d'après l'œuvre de Jules Verne.
- **Samedi 9 novembre 2019 à partir de 16h30, au Centre socio-culturel** : Jeux d'hier et d'aujourd'hui - jeux de société (de 0 à 99 ans et plus) et repas partagé avec la participation de la Médiathèque départementale de Coulandon.
- Atelier compostage et technique du Furoshiki : création et pliage pour des emballages de cadeau en tissus et technique de compostage pour un engrais naturel avec la participation du SICTOM Sud Allier.



La médiathèque, informations pratiques...

Horaires d'ouverture tout public :
Le mardi de 16h à 18h30
Le mercredi de 10h à 12h
Le samedi de 10h à 12h15

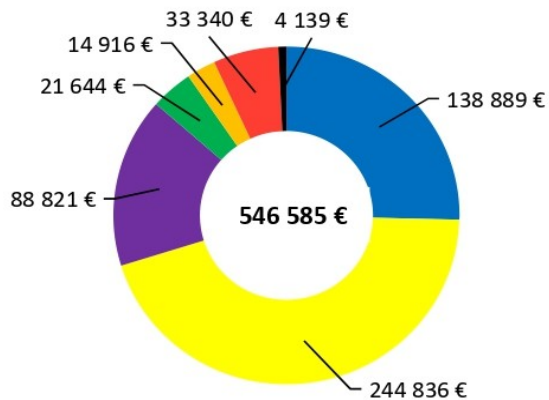
Pour la période d'été, la médiathèque sera ouverte les samedis de 10h à 12h15. Elle sera également ouverte certains mardis (dates disponibles en mairie et affichées à la médiathèque). Il n'y aura pas d'ateliers lecture les mercredis.

Les Finances : résultat 2018

FINANCES COMMUNALES

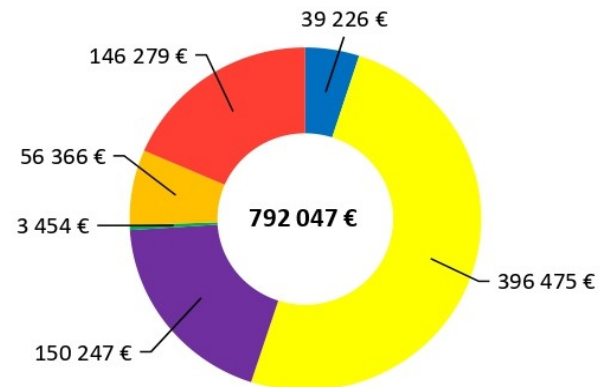
Compte administratif 2018

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Frais de personnel
- Charges de gestion courante
- Frais financiers (intérêts des emprunts)
- Budgets annexes et divers
- Atténuation de produits
- Dotations aux amortissements

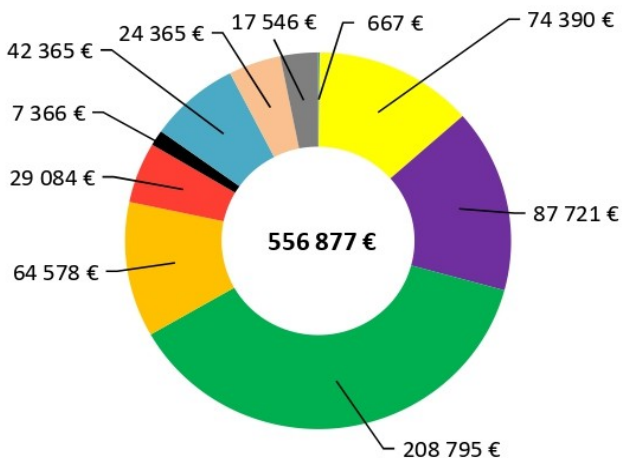
Recettes de fonctionnement



- Produit de gestion courante
- Impôts, taxes
- DGF, compensations, subventions
- Atténuation de charges et divers
- Loyers, locations salles
- Excédent de fonctionnement 2017 reporté

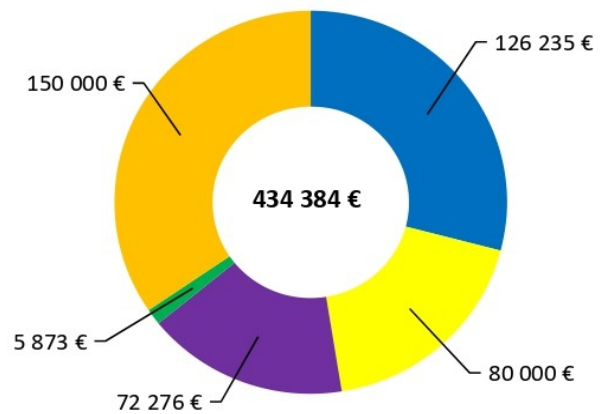
Excédent de fonctionnement : 245 462 €

Dépenses d'investissement



- Déficit d'investissement 2017 reporté
- Remboursement emprunts
- Aménagement espaces extérieurs
- Voirie
- Bibliothèque
- Divers travaux et achats
- Reste à réaliser 2017
- Travaux salle annexe
- Minibus
- Terrain

Recettes d'investissement



- Subventions
- Réalisation emprunts
- FCTVA
- Opérations d'ordre et divers
- Excédent de fonctionnement 2017 capitalisé

Déficit d'investissement : - 122 493 €

Les **dépenses de fonctionnement** de l'année 2018 représentent 546 585 €, soit une augmentation de 9 300 € par rapport à 2017.

Cette variation est imputable essentiellement à l'augmentation du coût de l'énergie, de la contribution au budget assainissement et de créances impayées.

Les **recettes de fonctionnement** sont de 645 769 €, soit 33 000 € de moins qu'en 2017.

Cette diminution est affectable pour moitié à la baisse de la dotation de fonctionnement et des diverses compensations versées par l'État. La fermeture d'une classe à la rentrée 2018 et l'absence de repas servis aux enseignantes contribuent à la baisse des recettes de cantine. Enfin, l'arrêt des aides à l'emploi et de moindres indemnités journalières perçues sont les autres postes impactés.

La part de l'excédent de 2017 affecté au fonctionnement pour 146 278 € porte le total des recettes de fonctionnement à 792 047 € et l'**excédent de fonctionnement consolidé** à 245 462 € pour 2018.

Attentifs à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, en 2019, nous avons choisi un nouveau fournisseur de gaz et nous avons confié le suivi des différents modes de chauffage à un artisan local pour un meilleur rapport qualité/prix.

Nous étudions également la faisabilité d'une nouvelle organisation à l'accueil de loisirs pour la rentrée 2019.

Les **dépenses d'investissement** se montent à 556 877 €, dont 74 390 € pour le remboursement du capital des emprunts. Les différents travaux et achats sont détaillés à la page ci-contre.

L'aménagement des espaces extérieurs comprend la création de l'aire de jeux, le revêtement du city-stade, l'agrandissement du parking du centre socio-culturel et le revêtement de la voie d'accès à la Coopérative Agricole.

Les dépenses totales de voirie sont de 208 795 €, dont la majeure partie représente la réfection totale d'environ 5 km de routes communales (route de la Charnay à la D18, route du Plaix, accès aux Savions et route des Moussets).

Les **recettes d'investissement** de 434 384 € se composent en majeure partie de subventions, du remboursement de la TVA sur les investissements de 2017, de la part de l'excédent de fonctionnement de 2017 affecté à l'investissement, complétés par la réalisation d'un emprunt.

Le choix de réaliser la réfection de la voirie sur la seule année 2018 a permis d'obtenir un coût global avantageux. Mais comme ces travaux sont peu subventionnables, le recours à l'emprunt a été nécessaire.

Le **déficit d'investissement** de 122 493 € s'explique par le versement d'une partie des subventions décalé en 2019 pour des travaux réalisés et payés en 2018.

En 2019, les principaux investissements (en plus des remboursements des emprunts) se traduiront par la fin des travaux et l'achat de nouveaux équipements pour la salle annexe, des travaux de voirie, l'achat de terrain et l'aménagement de l'espace cinéraire au cimetière.

Les écoles de Cressanges

École maternelle

Depuis la rentrée de septembre 2018, l'école maternelle a rejoint l'école élémentaire, 2 route de Tronget, formant ainsi plus qu'une seule école de 2 classes.

Cette proximité a permis de nombreux échanges entre les petits de la maternelle et les CM2, comme des temps de lecture ou de jeux de société.

Correspondance

Faisant partie du RPI Noyant Châtillon Cressanges, les deux classes de maternelle de Noyant et Cressanges ont entamé une correspondance, afin que les enfants des trois communes se connaissent davantage.

En janvier, ce sont les petits de Cressanges qui se sont rendus à Noyant pour réaliser du bricolage de Noël et, en mars, ce sont les petits de Noyant qui ont rendu visite à leurs copains de Cressanges, pour réaliser du bricolage sur le thème de la ferme.

Le 3 juin, les deux classes ont visité ensemble la ferme des Grangers à Besson, pour conclure une année de travail sur le thème de la ferme.

Accueil des TPS

La classe de maternelle accueille, depuis le retour des vacances, 6 enfants qui rentreront à l'école en petite section à la rentrée de septembre 2019. Ils viennent accompagnés de leur assistante maternelle une fois par semaine, pour découvrir le milieu scolaire en douceur.

Nous avons fêté carnaval ensemble et nous réalisons des bricolages sur le thème de la ferme.

Projet Cinéma

La classe de maternelle était inscrite au projet « maternelle et cinéma ». A cette occasion, nous nous sommes rendus deux fois au cinéma à Moulins, en novembre et en janvier.

Rencontre RPI

Le 21 juin, toutes les classes du RPI se sont retrouvées à Noyant. Le matin, les deux classes maternelles se sont réunies lors d'une rencontre sportive : lancers, sauts, course d'obstacles, parcours d'adresse... Une médaille leur a été remise pour leur participation. L'après-midi, tous les enfants ont présenté des chants devant les parents venus nombreux les applaudir !

Carnaval

Le traditionnel carnaval a eu lieu au mois de mars. Les enfants ont déambulé dans le village et lancé des confettis sur les nombreux parents qui nous accompagnaient. Le club des aînés avait préparé un bon goûter à la fin du défilé.



Les écoles du RPI (Châtillon-Cressanges-Noyant)

A la rentrée prochaine, le RPI perdra une classe, suite à la décision de fermeture prononcée par l'Inspection académique. C'est Noyant qui subira cette perte, la volonté des élus ayant été de ne pas fermer l'école de Châtillon ni de faire subir une nouvelle suppression à l'école de Cressanges.

En septembre, la répartition présentée au dernier Conseil d'école sera donc la suivante :

COMMUNES	Classes	Répartition	Horaires matin	Horaires après-midi
NOYANT	2 classes	Maternelle – CM1/CM2	8h45-12h05	14h00-16h40
CHATILLON	1 classe	CE1/CE2	8h50-12h10	13h50-16h30
CRESSANGES	2 classes	Maternelle – CP/CE1	8h55-11h55	13h40-16h40

Les horaires des ramassages scolaires demeureront les suivants :

Pour le matin	
<u>Pouzeux</u>	8h15
Cressanges école	8h20
<u>Châtillon MAM</u>	8h30
Noyant école	8h35
<u>Châtillon MAM</u>	8h40
Cressanges école	8h47

Pour l'après-midi	
Châtillon école	16h35
Noyant école	16h43
<u>Châtillon MAM</u>	16h47
Cressanges école	16h54
Noyant école	17h04
<u>Châtillon MAM</u>	17h07



Correspondance à partir de Cressanges	
<u>Pouzeux</u>	17h04
Le Grand Bois	17h14
Bellevue	17h17
Carrefour des Campagnes	17h19

Dernier changement pour la rentrée : Mme VIGNANCOUR quitte l'école de Cressanges. Mme FUSIL conservera la direction et prendra en charge les élèves de Maternelle. Mme HORNBERGER enseignera sur le niveau CP/CE1.

Pour mémoire :

Ecole de Cressanges, Route de Tronget 03240 CRESSANGES

☎ Maternelle : 04.70.20.12.91

☎ Elémentaire : 04.70.47.29.45

✉ ecole.cressanges.03@ac-clermont.fr

Cantine de Cressanges, Centre socio-culturel, Route de Treban 03240 CRESSANGES

☎ 04.70.47.27.34

Garderie périscolaire (matin et soir), Route de Tronget 03240 CRESSANGES

☎ 04.70.20.12.91

✉ lesloupots03240@gmail.com

Accueil de Loisirs Les Loupiots (mercredi + vacances), Route de Treban 03240 CRESSANGES

☎ 04.70.47.29.44

✉ lesloupots03240@gmail.com



Bouge Tes Vacances - Pour les ados de 11-17 ans – du 09 juillet au 14 août

Stage Graff, piscine, soirées, création d'une chaîne YouTube, peinture, accrobranche, cuisine, grands jeux, pêche... « Bouge tes Vacances » revient tout l'été et propose un programme d'activités variées avec des tarifs permettant à tous de participer. « Bouge Tes Vacances » se déroule sur les communes adhérentes au Centre Social et un transport est proposé afin de permettre à tous les adolescents du territoire de participer aux activités. Le Centre Social « 1, 2, 3 Bocage » propose également cet été des séjours pour les enfants et ados de 3 à 17 ans et accompagne les jeunes dans leurs projets.



Journée balade en forêt de Tronçais - Pour tous – samedi 27 juillet : 12€/10€

La forêt de Tronçais est une des plus belles chênaies de France. S'étalant sur près de 11 000 hectares de nature préservée, c'est un réservoir de biodiversité. Espace rêvé pour se reconnecter avec la nature, ce cadre verdoyant est un lieu propice à la randonnée. Ces balades permettent de découvrir une forêt verte, avec une qualité de bois exceptionnelle, une réserve biologique de 98ha regroupant une faune et une flore diversifiée. Espace apprécié par les cerfs, chevreuils ou chouettes mais également par sa flore telle que des chênes âgés de plus de 300 ans !



Nuit des Étoiles – Pour tous – jeudi 1 août dès 21h00 au plan d'eau de Tronget GRATUIT

Ce rendez-vous annuel devenu incontournable, vous permettra d'observer le soleil se coucher au-dessus du plan d'eau et d'admirer la beauté des étoiles la nuit tombant. Chacun pourra scruter le ciel grâce à des télescopes et des lunettes d'astronomie accompagné de bénévoles des associations MAYA et DÈNEB qui répondront à toutes vos questions. Vous vous laisserez alors porter par le charme mystérieux des étoiles et apprendrez à les reconnaître, devenant ainsi des observateurs attentifs et des astronomes avertis !



Spectacle des troubadours - Pour tous – vendredi 9 août à 18h30 à Saint-Sornin GRATUIT

Une troupe de ménestrels et d'acrobates vous propose un spectacle haut en couleur au centre équestre Cléa de Saint-Sornin. Ces troubadours, ce sont 15 enfants et adolescents du département qui profitent durant cinq jours d'un séjour autour des arts du cirque et de l'équitation. Ils ont été invités à remplir leur baluchon de leurs envies, de leurs talents cachés et de leurs rêves d'aventure pour installer leur campement et pour imaginer ensemble une création collective, qu'ils présenteront au public en fin de séjour après 5 journées de découverte, d'entraînement, de partage et d'échanges.



Stage cirque – Du lundi 12 au mercredi 14 août - 6-12 ans - 9H00/17h00 Tronget à la Maison du temps libre 15€

Trois jours avec un animateur cirque pour découvrir jonglage, équilibre et créations artistiques. De la dextérité, à la motricité en passant par l'imagination, le cirque mêle technique et création. Il s'adapte alors à toutes les envies et permet aussi une découverte de multiples disciplines. (Merci de prévoir le repas de midi).



Journée à Walibi - Pour tous – le vendredi 16 août – départ 5h30 : 55€ / 40€

Le centre social « 1, 2, 3 Bocage » vous propose de découvrir ce parc emblématique de la région Rhône Alpes avec ses 31 attractions et spectacles. Une journée inoubliable à vivre en famille ou entre amis : les enfants adoreront les attractions qui leur sont totalement dédiées et les plus aventureux profiteront des attractions sensationnelles pour se faire frémir. Les adolescents (à partir de 11 ans) ont la possibilité d'être accompagnés par l'animatrice enfance jeunesse du Centre Social.



Sortie au brame du Cerf - Pour tous – le samedi 21 septembre : 27€

De mi-septembre à début novembre, le cerf en rut pousse un étonnant cri d'amour : un moment intense et saisissant ! Le cerf est exigeant de sa tranquillité. La première des choses est de faire silence. Au petit matin, un horaire propice aux belles rencontres, aux belles couleurs, dans un parfum de nature encore humectée de la rosée et de la fraîcheur de la nuit tout juste achevée et, pendant 2h environ, un guide vous emmènera écouter le brame du cerf, par chance peut-être même pourrez-vous en observer. Une matinée inoubliable en complète immersion dans la nature.

Plus d'infos en venant nous voir au 21 route départementale au Montet
09 83 68 34 77 - www.123bocage.fr - 123bocage@gmail.com

Le conseil municipal des jeunes

La paix comme symbole ...

La cérémonie du 8 mai a revêtu cette année un caractère particulier. En effet, elle a permis de dévoiler une plaque symbole de paix.

Petit retour en arrière...

L'année dernière, le Conseil municipal des Jeunes de Cressanges avait travaillé sur une exposition, à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Durant l'élaboration de cette exposition, il avait réfléchi à un symbole de paix intemporel. L'idée d'une plaque lui est venue avec, gravé, un planisphère traversé par des colombes portant dans leur bec une branche d'olivier.

Il a alors été fait appel à des graveurs, Messieurs Jean-Yves HUET et Michel HENRY, qui ont réalisé cette plaque pour la commune, avec l'aide d'élèves d'un lycée professionnel de Côte d'Or. Un message de paix, choisi par les habitants de la commune, y proclame « *Tous Différents, Tous Unis Pour La Paix* ».

Vous pouvez aller jeter un œil à cette réalisation qui a été installée au pied du monument aux morts dans le cimetière.



Réception à la Préfecture et au Conseil départemental

Suite à l'invitation lancée lors de l'inauguration de la Médiathèque et de l'aire de jeux en septembre dernier par Mme la Préfète, rendez-vous était pris le mercredi 26 juin pour les conseillers jeunes pour aller visiter la Préfecture et le Conseil départemental.

C'est d'abord sous la houlette de Marie Françoise LACARIN, Conseillère départementale du canton de Souvigny, que les jeunes se sont rendus à l'assemblée départementale. Un film de présentation du fonctionnement de cette institution leur a été projeté dans la salle de l'assemblée, suivi d'un temps de questions-réponses. La visite s'est terminée dans la bibliothèque du Président.



Ensuite, direction la Préfecture, où les jeunes ont pu découvrir les rouages de cet établissement par le biais d'un jeu qui les a menés du poste de commandement des opérations jusqu'au bureau de Mme la Préfète, en passant par différentes salles, où leur ont été présentés les grands axes de travail d'une préfecture : la sécurité, la démocratie et l'accompagnement des communes par l'État

Mme la Préfète s'est montrée très disponible avec les jeunes Conseillers, leur parlant de son quotidien et de ses obligations. C'est dans le cadre très agréable de la salle de réception que s'est achevée cette visite par la remise d'un diplôme et la prise d'un goûter, très apprécié de tous.



En octobre prochain, nos jeunes Conseillers poursuivront leur tour des institutions de la République en se rendant à l'Assemblée nationale.

Revitalisation du bourg

Alors que notre commune a attiré de nombreuses familles venues s'installer à Cressanges ces dernières années, notre centre-bourg a perdu de son attractivité comme dans de nombreuses communes françaises.

En effet, l'habitat existant dans notre bourg ne correspond plus aux attentes des jeunes couples et n'est plus adapté pour les séniors.

Face à ce constat et à de nouveaux logements vacants ces derniers mois, nous avons créé une commission « revitalisation du bourg ». Avec l'appui d'animatrices de la Com Com du Bocage Bourbonnais, les membres de la commission se sont réunis pour dresser un état des lieux et relever les points forts et les points faibles de 3 thématiques :

le patrimoine et l'habitat,
les espaces publics et la mobilité,
le cadre de vie et les acteurs économiques.

L'étape suivante va consister à définir les priorités et les enjeux auxquels il faut répondre pour redynamiser notre commune.

Pour cela, des acteurs locaux tels que le CAUE, la DDT et bien d'autres encore seront des partenaires indispensables pour nous accompagner dans ce projet.

Nous tenons également à vous associer à ce projet pour la prise en compte des besoins et avec l'objectif d'une co-construction d'actions pour notre centre-bourg.

Vie économique

Depuis quelques mois, nous déplorons l'arrêt d'activité de la station service qui était un moteur pour l'ensemble des commerces cressangeois.

Nous échangeons régulièrement avec M. LELEU, propriétaire de la station service, afin de rassembler nos forces pour accueillir un repreneur pour cette activité, qui pourrait également exercer la profession de garagiste.

Des contacts sont actuellement en cours avec M. LELEU et la Mairie mais si vous connaissez des professionnels en recherche de locaux pour exercer leur activité, on vous invite à les mettre en relation avec la Mairie.

Quant à la boulangerie nous avons différents contacts. Nous travaillons avec l'animatrice de la Communauté de communes en charge de l'appui aux entreprises et l'actuel boulanger pour trouver un successeur.

État civil 1^{er} semestre 2019



Naissances :

- Ewen SILVEIRA, né le 17 février 2019 à MOULINS
- Emile TUIZAT, né le 26 mars 2019 à MOULINS

Décès :

- Georges TUIZAT, décédé le 20 janvier 2019 à CRESSANGES
- Amédée Jean COGNET, décédé le 13 février 2019 à TRONGET
- Marie Madeleine Françoise BELIEN, épouse MALLET, décédée le 13 février 2019 à MOULINS
- Xavier CAVROY, décédé le 19 février 2019 à MOULINS
- Hélène PEZERY, décédée le 25 février 2019 à ROCLES
- Bernadette BOISSEAU, épouse JUNG, décédée le 17 mars 2019 à SAINT POURCAIN SUR SIOULE
- Yolande MHUN, épouse PAOLETTI-PIANELLI, décédée le 24 juin à MOULINS



La vie de la commune

Recensement militaire des jeunes de 16 ans (ou recensement citoyen)



De quoi s'agit-il ?

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- auprès de la mairie de son domicile,
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Démarche

Le jeune doit faire la démarche lui-même mais il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le jeune titulaire d'une carte d'invalidité à 80% minimum peut demander à être exempté de la JDC en fournissant dès le recensement une photocopie de sa carte.

Le jeune atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante peut également demander à être exempté de la JDC dès le recensement. Un certificat médical lui sera demandé ultérieurement lors de l'examen de sa demande.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser **entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.**

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

NB : si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Les effets du recensement

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. **Il n'est pas délivré de duplicata.**

Si le recensement a été fait sur internet :

- soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire,
- soit la mairie l'envoie par courrier dans les 10 jours.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

En cas de perte ou de vol, une attestation de situation administrative vous sera adressée par le centre du service national de votre domicile. Pour cela, vous devez lui en faire la demande.

En cas d'absence de recensement

- Le jeune ne sera **pas convoqué à la JDC** et ne pourra pas y participer.
- Il ne pourra **pas s'inscrire aux concours et examens** soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans.
- Il ne pourra **pas être inscrit d'office sur les listes électorales** à 18 ans.

Recensement de la population en 2020

Le recensement des habitants de notre commune aura lieu **du 16 janvier au 15 février 2020.**

Un agent recenseur de la commune se rendra dans chaque foyer pour vous remettre le questionnaire et vous expliquer comment le compléter et si besoin le remplir avec vous.

Le questionnaire par internet sera proposé à toutes les personnes qui pourront utiliser ce mode de réponse. Il sera à privilégier car il permet d'importantes économies de moyens pour l'INSEE.

Nous reviendrons sur cette information dans notre bulletin de janvier.

Maison de service au public

La Maison des Services Au Public accompagne les usagers dans les démarches administratives, en relation avec nos partenaires, notamment pour les cartes grises dans le cadre d'une vente ou d'achat de véhicule, carte d'identité, permis de conduire, CAF, inscription-déclarations Pôle Emploi et recherche d'emploi (CV, lettres de motivation), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dont couverture de maladie universelle CMU ou dossier d'aide à la complémentaire santé ACS), dossiers retraite, etc.

Les habitants sont invités à prendre rendez-vous auprès de Gérald GILSON pour toutes les démarches ci-dessus. Pour les permanences ayant lieu à la MSAP, la prise de rendez-vous se fait directement auprès des services concernés :

Mission locale : Franck PETITJEAN - 04-70-48-26-50
Tous les 15 jours sur rendez-vous

Association BVAD : 04-70-46-96-76
2^{ème} lundi du mois 14h00-17h00

Relais Assistant(es) Maternel(les)
Estelle POMMIER 06-61-34-12-35

Point Rénovation info service
Conseil départemental de l'Allier 04-70-34-41-84
1^{er} mercredi du mois 09h00-12h00 sur rendez-vous



MAISON DE SERVICE AU PUBLIC
1, place du 8 Mai - 03240 LE MONTET
Ouverture du lundi au jeudi : 09h00-12h00 / 14h00-18h00
Le vendredi : 09h00-12h00 / Fermé au public l'après midi

Ouverture le 1^{er} samedi de chaque mois : 09h00-12h00

Contact : Gérald GILSON
04-70-47-37-76, g.gilson@ccbb.fr

Territoire zéro chômeur

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais prépare actuellement la candidature pour une expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » qui pourrait bénéficier à l'ensemble des habitants et acteurs des 25 communes. Nous avons besoin de la participation de tout le monde pour que cette candidature aboutisse !

Pourquoi ce projet ?

Parce qu'il y a localement

- des personnes qui ont des compétences, des idées, des projets et qui sont aujourd'hui sans travail,
- des besoins (services, produits) qui ne sont pas satisfaits,
- des besoins en création d'activités économiques pour valoriser les ressources locales.

Et il y a au niveau national une initiative qui permet de réorienter des financements pour créer de l'emploi localement.

Comment fonctionne ce projet ?

Des groupes de travail sont en train de se créer pour :

- proposer aux personnes sans emploi de participer à la création d'une ou plusieurs Entreprise(s) à But d'Emploi qui développera les activités,
- identifier les activités qui répondent aux besoins des habitants, des associations et des entreprises locales.

Pour qui et avec qui ?

- les personnes sans emploi stable depuis longtemps (plus d'un an), qui voudront participer à la création de(s) l'Entreprise(s) à But d'Emploi, développer des activités et devenir les futurs salarié(e)s,
- les habitants, les entreprises, les associations et les élu(e)s de toutes les communes de la Communauté de Communes, avec qui nous pourrions identifier les activités qui répondront à leurs besoins sans faire de la concurrence à ce qui existe localement.

Ce projet vous intéresse ? Vous voulez participer à cette aventure ? Vous avez des idées ou des questions ? N'hésitez pas à suivre notre actualité sur Facebook @TZCBB, à contacter Catalina DUQUE GOMEZ (06 71 98 48 05 / c.duquegomez@ccbb.fr)

Un contrat groupe pour une mutuelle santé complémentaire ?

Le niveau de remboursement des soins est une préoccupation importante pour chacun d'entre nous. Afin d'améliorer l'accès aux soins, dans un esprit de solidarité, et suite à l'interpellation des habitants, la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais dont vous faites partie, souhaite étudier la pertinence d'un contrat de « couverture santé complémentaire » groupé.

Cette démarche peut permettre d'obtenir des tarifs avantageux à l'échelle du territoire du Bocage Bourbonnais. Quelle que soit votre situation familiale, la négociation d'une mutuelle santé complémentaire peut être intéressante pour vous.

Afin d'obtenir les tarifs les plus attractifs possibles, avec le maximum de prestations, la participation du plus grand nombre d'habitants est essentielle.

Afin de recenser l'intérêt des habitants pour cette démarche un questionnaire est mis à votre disposition dans ce bulletin. Nous vous invitons à y répondre. Vous pouvez également le faire en ligne à l'adresse : <https://framaforms.org/questionnaire-mutuelle-territoriale-1558948774>

Du nombre de réponses et de l'intérêt porté à la démarche, dépendra sa mise en œuvre. Ce document ne vous engage en rien.

Les rendez-vous de l'été



HORAIRES D'ÉTÉ



Cérémonie à la stèle du Parc
À 16h30



Soirée théâtre
proposée par la médiathèque



Brocante
Amicale Laïque



Concert
Classique en Bocage



Fête du cheval
Attelages Bourbonnais



Randonnées
Amicale Laïque



Concours Départemental
Pétanque Cressangeoise

DU 22 JUILLET AU 10 AOÛT 2019

MAIRIE

Lundi, mardi et vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h00

Jeudi, samedi : 9h00-12h00

APC

Lundi : 9h30-11h45 / 13h30-16h00

Mardi, vendredi : 9h00-11h45 / 13h30-16h00

Mercredi, jeudi, samedi : 9h00-11h45

DU 12 AU 31 AOÛT 2019

MAIRIE

Lundi, mardi et vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi, samedi : 9h00-12h00

APC

Lundi : 9h30-11h45 / 13h30-16h00

Mardi, vendredi : 9h00-11h45 / 13h30-16h00

Jeudi : 9h00-11h45

Samedi : 9h00-11h45

Fermée le mercredi



Comme tous les étés, l'église St Julien accueillera un concert dans le cadre du Festival Classique en Bocage, proposé par la Communauté de communes du Bocage bourbonnais. Il aura lieu le dimanche 4 août à 17h00 et sera assuré par le Brass Band Arverne, formation fondée en 2014 et dirigée par Cyril COUTIER.

Lors de cette "soirée cuivrée", plusieurs compositeurs seront mis à l'honneur : JS. BACH, R. EDELMAN, P. GRAHAM...

L'orchestre est constitué d'une trentaine de musiciens issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif majeur de la formation est de se conformer à la nomenclature standard du brass band britannique, afin de développer l'équilibre sonore et les couleurs musicales caractéristiques de ce type de formation.
Tarif : 10 euros.



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BOCAGE BOURBONNAIS**



15 cours GRATUITS pour les enfants ne sachant pas nager de 6 à 11 ans

Tous les matins du 5 au 26 août au bassin d'apprentissage de Tronget

Retrait du dossier d'inscription et renseignements à contact@ccbb.fr

ou 04 70 67 11 89



Repas du CCAS
12h00 – Centre socio-culturel

Réunion Publique

RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 8 Novembre 2019 à 20h00
Centre Socio-Culturel

Bilan, projets et perspectives.

INVITATION